

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 92 (1994)

Heft: 6

Rubrik: Mitteilungen = Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à la maternité et qui était à notre avis la méthode de choix pour les multipares âgées.

A la fin du cours avait lieu une discussion afin que chacune puisse dire laquelle de ces méthodes lui conviendrait de prime abord le mieux. Le préservatif ne rencontrait qu'un maigre succès, peu de femmes imaginant que leur mari serait d'accord de l'utiliser. Le stérilet intéressait surtout les femmes jeunes et ce bien qu'il suscitât une certaine peur. (On nous a parlé de femmes ayant eu des hémorragies pendant une année après la pose du stérilet etc.)

Les multipares âgées pensaient le plus souvent à la ligature des trompes ou alors à continuer à pratiquer le coïtus interruptus.

Dans tous les cas, nous avons invité nos participantes à se rendre dans un des centres de planning familial durant le post-partum afin de recevoir un complément d'information. Afin que la tâche leur soit plus facile, nous avons invité une sage-femme responsable d'un centre à participer à nos séances sur la contraception.

V. Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que les cours remportaient un grand succès auprès des patientes, qui venaient nombreuses y assister, ce qui rendait parfois difficile l'exécution du travail corporel, les chambres étant exiguës.

Il arrivait aussi que d'autres femmes assistent aux séances: la mère, la soeur, l'amie d'une patiente ou alors certaines aides hospitalières.

Les participantes étaient avides de savoir, avides d'informations concernant leur corps et son fonctionnement. Après des débuts un peu difficiles, liés au fait que nous n'étions pas très à l'aise et qu'il s'agissait de quelque chose de résolument nouveau pour elles, elles ont également beaucoup apprécié le travail corporel basé sur la respiration, la relaxation, des mouvements doux sur de la musique.

Leurs réactions ainsi que les discussions sur lesquelles débouchaient souvent les séances nous ont confirmées dans l'idée de la nécessité de cours de préparation à la naissance.

Nous en avons parlé aux sages-femmes travaillant au sein de la maternité, mais en ce moment de complète déstructuration, la préparation à la naissance leur apparaissait comme secondaire. S'il est indéniable que la population albanaise affronte d'autres priorités, nous estimons, au vu de ce que nous avons vu à la maternité et des réactions enthousiastes des participantes, que les cours de préparation à la naissance ont un rôle essentiel à jouer, particulièrement dans le domaine de la prévention.

Nos collègues qui se sont rendues en Albanie au mois de février ont poursuivi ce travail et abordé des points importants que nous n'avions pas touchés, tels que le développement du fœtus in utero, les soins au nouveau-né et son alimentation durant sa première année de vie. Il y a en effet énormément d'hospitalisations pour déshydratation et mauvaise alimentation durant cette période. Elles ont également donné des séances de contraception dans le post-partum.

Nous vous remercions de votre attention. □

Petits reflets de l'assemblée des déléguées de l'ASSF.

La réunion des déléguées qui s'est tenue cette année à Zurich a commencé par une cérémonie: 10 sages-femmes étaient à l'honneur pour leurs 50 à 61 années d'adhésion à l'association.

Notre juriste, Madame Bigler, a vérifié selon l'usage les mandats et fait l'appel des déléguées. Un nombre «digne d'un jubilé» de 88 déléguées qui représentaient 99 mandats. Après le choix des scrutateurs, qui selon la tradition appartiennent à la section organisatrice, nous avons pu passer aux affaires courantes.

Vous pourrez lire le compte rendu détaillé dans une des prochaines revues de la sage-femme. Nous ne donnons ici qu'un léger aperçu.

Le procès-verbal de la réunion des déléguées 1993 à Interlaken a été approuvé sans commentaires.

Le rapport annuel de la présidente, (avec un petit additif de Lorenza Betolli) ainsi que les rapports annuels des commissions de presse, de formation professionnelle et de soutien ont été acceptés.

Le compte annuel 1993 et le budget 1994, présentés brillamment comme toujours par notre caissière Mme Erna Bordoli, ont également recueilli l'approbation des délégués.

Le nouveau règlement de la commission de soutien a été accepté après quelques légères modifications.

Je ne mentionnerai ici qu'une seule des six propositions qui ont toutes été acceptées: la proposition de rebaptiser «la commission pour la formation professionnelle» en «commission pour la formation professionnelle et continue».

Les propositions sont trop complexes pour pouvoir en parler en quelques mots, veuillez vous référer au procès-verbal détaillé.

Les élections n'ont apporté aucune surprise. Les places vacantes ont pu être attribuées de justesse dans les commissions suivantes:

Commission pour la formation professionnelle et continue:

Mme Eveline Brändli-Sury, Bellinzona
Commission de soutien: Mme Marianne Béraud, Berne

Commission du journal: Mme Suzanne Bausch, Zurich

Après la pause du déjeuner, nous avons pu entendre les rapports:

- des ressorts qui sont sous la responsabilité du Comité central,
- du groupe de travail «révision des directives pour la formations CRS»,
- du groupe de travail «contrat caisse-maladie»,
- et rapport de section de la section Berne.

Les 18/19 mai 1995, la section de Fribourg vous invite au congrès des sages-femmes 1995.

La section Suisse centrale souhaite organiser le congrès 1996 à l'occasion de son 100e anniversaire.

La section Suisse centrale se charge également du rapport de section pour 1995.

26-30 mai 1996 Confédération Internationale des Sages-Femmes à Oslo (ICM)

C'est avec ces informations que notre Présidente, Ruth Brauen, a clôturé la réunion des déléguées à 16.45 heures.

Compte rendu: sf
Nous remercions toutes les participantes □

Groupe d'intérêts domaine préparation à l'accouchement

Environ 20 sages-femmes ont assisté à la réunion d'information qui s'est tenue le 23 avril à Aarau. Les deux groupes précurseurs avaient préparé les thèmes suivants:

● Préparation à l'accouchement et formation continue

Le fait d'être sage-femme ne signifie pas automatiquement que l'on est capable de donner de bons cours de préparation à l'accouchement. Les préparatrices à l'accouchement diplômées nous ont fait nettement remarquer que la structure, l'organisation et la dynamique du cours doivent être bien faites. Nous considérons ceci comme un défi pour repenser et comparer notre façon de travailler, pour mieux nous associer et apprendre des choses nouvelles.

- Un cours de formation permanente d'environ 30 jours, répartis sur une année, devrait être offert aux participantes pour leur permettre de diriger les cours de préparation à l'accouchement avec une certaine assurance personnelle et de la créativité. Il faudrait former un groupe constant de 15-20 sages-femmes qui pourrait vivre ses propres expériences de travail sur le corps et de dynamique de groupe, dans un cadre protégé. Chaque journée de formation continue coûte environ Fr. 200.- et doit avoir lieu à un endroit central de la Suisse, aussi en Suisse romande s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions de nos collègues romandes.

Les thèmes de ces journées seraient: organisation des cours, didactique, méthodique, dynamique de groupe, communication, respiration, perception du corps, exercices pour le couple, relaxation, massage, relations avec la peur et la douleur, allaitement, soins du nourrisson, gymnastique postpartale et planning familial.

Ce cours est plus particulièrement destiné aux nouvelles venues dans le domaine de la préparation à l'accouchement, par exemple les sages-femmes ayant travaillé longtemps en salle d'accouchement ou celles qui ont cessé de travailler quelques années pour élever leurs enfants.

Les conditions requises seraient un diplôme, l'adhésion à l'ASSF, une année d'expérience professionnelle ainsi que la visite de cours de préparation à l'accouchement donnés par des préparatrices ou des sages-femmes.

L'idée et la structure de ce cours de formation continue vont être communiquées à la commission pour la formation professionnelle de l'ASSF qui devra se charger de sa réalisation.

La seule difficulté qui m'apparaît est le prix élevé de ce cours (Fr. 6000.-, sans le voyage). Quelle mère de famille sans

revenu ou quelle débutante peut payer un tel prix? Nous ne pouvons pas reporter ces frais sur les cours de préparation à l'accouchement, car les femmes enceintes préfèrent renoncer au cours plutôt que de payer un supplément de leur poche.

- Un tel cours intensif n'entre pas en question pour beaucoup de sages-femmes possédant une longue expérience des cours ou de sages-femmes ayant une famille. Mais il existe une demande pour des cours de répétition de deux jours portant sur des thèmes tels que méthodique/didactique, gymnastique postpartale, dynamique de groupe, respiration et travail avec le corps. La commission devrait saisir ce besoin et offrir les cours nécessaires.

● La préparation à l'accouchement et les médias

- Environ 100 sages-femmes ont répondu à l'appel fait dans les deux derniers journaux pour l'élaboration d'une liste pour l'ensemble de la Suisse. Est-ce là la totalité? La liste sera déposée au congrès des sages-femmes afin que les hôpitaux offrant des cours de préparation dirigés par des sages-femmes puissent y être mentionnés. Cette liste devrait être disponible auprès de l'ASSF et des sections à partir d'août.
- Un article «Sages-femmes - Spécialistes de la préparation à l'accouchement» devrait être publié fin août dans une centaine de journaux et de revues et rappeler notre présence. Nous ne voulons faire aucune concurrence aux préparatrices à l'accouchement, mais seulement chercher à travailler ensemble au niveau régional, car nous pouvons sûrement nous compléter et profiter pleinement l'une de l'autre.

Le groupe d'intérêts et les nouveaux venus se retrouveront en novembre pour faire une rétrospective et décider de la voie à suivre dans ce domaine. Nous remercions toutes les participantes. □

Compte rendu des négociations collectives avec les caisses-maladie

Marche des négociations depuis le 1 janvier 1994
La vue d'ensemble de 1993 (sage-femme 2/94) montre bien à partir de quel moment de déroulement des négociations, qui était si bien parti, fut bloqué par des questions de détail.

Le 21 janvier, le Concordat des caisses-maladie suisses (CCMS) se déclarait prêt à s'asseoir à la table des négociations avec le médecin-conseil et le juriste de l'association. Nous, les représentantes de l'association suisse des sages-femmes, avons le renfort de Mme Anita Frigg, directrice de l'école de sages-femmes de St-Gall, de Mme Georgette Grossenbacher, enseignante à l'école professionnelle et de M. Dieter Blumer, médecin-spécialiste à Bâle. Lors de cette négociation nous avons surtout discuté les questions médicales et défini les domaines des compétences.

C'est en toute assurance que nous avons décidé le 18 février de nous attaquer aux réductions effectuées par le CCMS au niveau des unités de temps et de demander des structures précises au lieu d'amputations arbitraires. Dans le but d'obtenir ces structures précises, nous étions prêtes à renoncer au salaire moyen minimal que nous revendiquions et à revenir à un salaire moyen pondéré de la sage-femme. Nous parvenions ainsi, par un autre système de calcul honnête, à la baisse des tarifs demandée par le CCMS. La signature du contrat paraissait assurée grâce à cette mesure. Le dossier revu et corrigé du contrat fut remis au Comité central du CCMS. Bien que le dédommagement des sages-femmes travaillant dans des maisons d'accouchement et celui des sages-femmes libérales n'aient pas pu être réglés, le Comité central a approuvé ce contrat.

Le 14 avril, le CCMS nous informait que la commission des tarifs et le bureau du CCMS avaient également accepté ce contrat et que seule la direction du CCMS devait encore donner son avis. Il est tout à fait incompréhensible que la réponse fut NON, car nous n'avions vraiment pas fait des revendications excessives mais nous nous étions seulement efforcées d'obtenir une égalité de traitement avec les sages-femmes travaillant dans les hôpitaux.

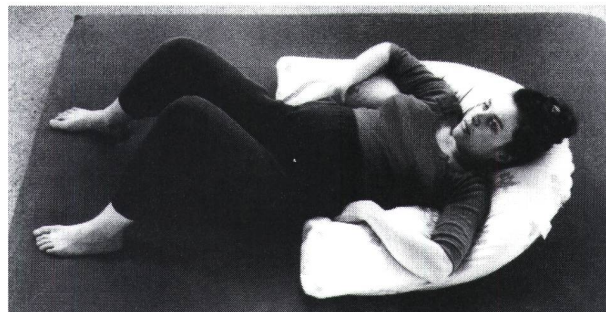
Le 17 mai 1994, le groupe de travail a pris les décisions suivantes:

- s'efforcer d'obtenir une explication de la part du Concordat des caisses-maladie suisses, pour découvrir les raisons de ce NON et chercher éventuellement une solution.
- reprendre les négociations séparées avec chaque caisse-maladie.
- informer les associations féminines au niveau cantonal et national; par écrit aussi bien que par des contacts personnels.
- «Sages-femmes, des femmes pour les femmes», maintenant: «les femmes pour les sages-femmes».
- lancer une pétition.

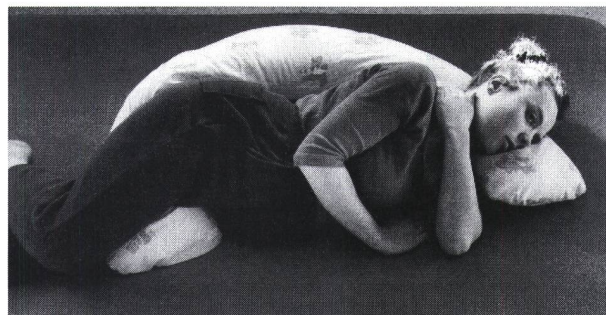
18 mai 1994, Ruth Jucker □

Le coussin CorpoMed®:

le camarade fidèle durant et après la grossesse



durant la grossesse,
au cours des exercices quotidiens, pour des positions de relaxation



pendant l'accouchement
il est facile d'atteindre une position confortable



après l'accouchement
très utile
comme auxiliaire d'allaitement

Grâce à leur rembourrage unique, de toutes petites billes remplies d'air, les coussins CorpoMed® sont extrêmement modelables.

Il est facile de satisfaire aux exigences hygiéniques: les housses aussi bien que les coussins sont lavables.

Veuillez envoyer:
CorpoMed®

- prospectus ☐
- les prix ☐

Timbre, nom

BERRO SA, case postale, 4414 Füllinsdorf
Téléphone 061 901 88 44, Téléfax 061 901 88 22